

APREINDRE

(export du DFSM au 16/02/2026 à 15:22)

[1] APREINDRE Médecine - Médecine

verbe trans.

Etymologie FEW VII 376b: opprimere

Définition Opprimer, oppresser, en parant d'un organe*, d'une partie du corps.

Citations

- La .13. : se le cran soit apraint sain, non pas plaié et mauvès accidens ne viennent sus le malade, operations de main ne doit estre faite nulle fois en icelui.
Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, chap. 1001, p. 237.*
- Item, de celes qui ont les costés abessiés, l'une est en la quelle la dure mere est aprainte du costé abessié, l'autre en la quelle ele n'est pas aprainte .
Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, chap. 981, p. 233.*
- La .2. : eles font convenience en la maniere de oster les os estrangiés, c'est a savoir poignans seulement et apreignans les meninges, et qui sont soupechonneus a ce, et les autres extrinseques, et toutes les choses, queles que eles soient, qui sont entre les leivres des plaies outre nature.
Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, chap. 921, p. 221.*

[2] APREINDRE (Part. passé. adj.) Médecine - Médecine

verbe trans.

Etymologie FEW VII 376b: opprimere

Définition Opprimé, oppressé.

Citations

- Item tant de celes qui ont les costés aprains comme de celes qui ne les ont pas aprains , les unes sont es queles la piece de l'os point la dure mere ; les autres sont es queles ele ne la point pas.
Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie*, 1314, chap. 981, p. 233.